

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 1 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le premier mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni à dix-huit heures salle du Conseil Municipal à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Délégués en exercice : **47**

Délégués présents : **36**

Suffrages exprimés : **44**

Etaient présents :

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Céline ARANEGA, Jacqueline BESSIERE, Georgia BRUN, Véronique CANESTRARI, Marie FERNANDEZ, Peggy FISSIER, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIE, Hélène MOULY, Aura ROCHE-CAMACHO, Nathalie SAGE , Sophie SOUBEYRAS, Malika YAHIAOUI (arrivée à 18h35).

Messieurs : Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Eric CAROU, Jean-Michel CATELINOIS, Guillaume DEPIERRE, Romain ENTAT, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Denis GAILLARD, Alain GALLU, Maryannick GARIN, Gérard HORTAIL, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Jean-Pierre PLANEL, Richard POIGNET, Jean-Marie PUEL, Patrick SCOTTO DI CARLO, Christian SABATIER.

Etaient représentés :

Madame Béatrice MARTIN donne procuration à Monsieur Jean-Pierre PLANEL
Madame Patricia MASSAUDET SOJKA donne procuration à Monsieur Jean-Marc CARIAS
Madame Marie-Pierre MOUTON donne procuration à Madame Christine FOROT
Monsieur William AUGUSTE donne procuration à Monsieur Didier BESNIER
Monsieur Jean-Michel AVIAS donne procuration à Monsieur Jean-Michel CATELINOIS
Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Madame Véronique CANESTRARI
Monsieur Hichame MARGOUM donne procuration à Madame Aura ROCHE-CAMACHO
Monsieur Daniel VEILLY donne procuration à Madame Sylvie MOLINIE

Absentes :

Madame Sandrine BARAKEL
Madame Véronique CROS
Madame Catherine MIGLIORI

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint avec 35 conseillers, et que le conseil communautaire peut valablement délibérer sur la présente affaire.

2023-001 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Monsieur Hervé MEDINA secrétaire de séance.

2023-002 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2022

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 09 novembre 2022.

2023-003 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022.

2023-004 DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **SUPPRIME** 1 poste à temps complet au grade de rédacteur
- **CREE** 1 poste à temps complet au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs joint en annexe de cette délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération

2023-05 DELIBERATION CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA DROME

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ACCEPTE** la proposition d'assurance statutaire suivante :

Assureur : CNP Assurances

Courtier : RELYENS SPS

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet à compter du 01/01/2023) – maintien du taux 2 ans

Préavis : résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois

- Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL/garantie optionnelle
 - Risques assurés : Décès + longue maladie, maladie longue + maternité/ adoption/ paternité et accueil de l'enfant + accident ou maladie imputable au

- service + Temps partiel thérapeutique, maladie ordinaire, mise en disponibilité d'office pour raison de santé + allocation d'invalidité temporaire
- TOUS LES RISQUES
Avec une franchise de 15 jours par arrêt sur l'ensemble des indemnités journalières avec un taux de 6,28%.
 - Agents contractuels affiliés à l'IRCANTEC
 - Risques assurés : congés maladies ordinaires + congé de grave maladie + Adoption/ maternité/ paternité et accueil de l'enfant + accident ou maladie imputable au service
 - TOUS LES RISQUES
Avec une franchise de 15 jours par arrêt sur l'ensemble des indemnités journalières avec un taux de 1,30%.
 -
 - **ACCEPTE** la rémunération du Centre de Gestion à hauteur de 3% de la cotisation versée à RELYENS SPS, au titre de la réalisation de la présente mission facultative.
 - **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions en résultant.

2023-06 DOCUMENT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire :

-**DEBAT** sur les orientations budgétaires 2023 et **EN PREND ACTE**.

2023-07 PROPOSITION D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE CONCERNANT LA SEDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE EN GROUPEMENT DE COMMANDE

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (33)** des suffrages exprimés :

11 abstentions : Mesdames : Véronique CANESTRARI, Christine FOROT, Marie-Pierre MOUTON, Nathalie SAGE
Messieurs : William AUGUSTE, Didier BESNIER, Éric CAROU, Gérard HORTAIL, Antonio LOPEZ, Jean-Luc PERILLON, Christian SABATIER.

- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes à intervenir entre la communauté d'agglomération Montélimar Agglomération et la communauté de communes Drôme Sud Provence ainsi que les termes de la convention correspondante,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous les documents afférents,
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées au budget général,
- **CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente

Compte rendu mis en ligne le 07/03/2023

Le Président,

Jean-Michel CATELINOIS



Le secrétaire de séance

Hervé MEDINA